

Chaque année, l'Administration tient des séances de planification stratégique réunissant les membres du conseil d'administration et de la direction. Lors de la séance la plus récente, qui a eu lieu en septembre 2008, les membres ont entériné les stratégies et les objectifs suivants.

Objectif général n° 1

Fournir des services de pilotage maritime et des services connexes sûrs, fiables et efficaces dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique et sur le fleuve Fraser.

But stratégique n° 1.1

Assurer un approvisionnement durable en pilotes

Stratégie 1.1(a)

Dans le cadre d'un partenariat avec la BCCP, préparer et mettre en œuvre un plan complet à long terme pour assurer un approvisionnement adéquat en candidats qualifiés, ce qui comprend l'examen de la viabilité du système en cours.

Stratégie 1.1(b)

En collaboration avec le comité de formation en pilotage et d'examen, examiner le programme d'apprentissage actuel, faire des recommandations et mettre en œuvre les changements convenus pour assurer une méthode de formation cohérente et efficace.

Stratégie 1.1(c)

Dans le cadre d'un partenariat avec la BCCP et l'industrie maritime, élaborer un modèle de prévision financière qui permettra une approche plus analytique des besoins de main-d'œuvre futurs de l'Administration.

But stratégique n° 1.2

Créer une culture de prestation de services de qualité

Stratégie 1.2(a)

Dans le cadre d'un partenariat avec les pilotes et l'industrie à laquelle nous offrons nos services, élaborer un programme de prestation de services de qualité, fondé sur les pratiques exemplaires, qui nous permettra d'être un chef de file dans certains domaines.

- Niveau de sécurité - taux d'incident.
- Niveau de service - retards de prestation des services, réceptivité aux besoins de la clientèle.
- Prévisibilité - toujours savoir à quoi s'attendre.
- Transparence - communication ouverte et honnête dans tout ce que nous faisons.
- Formation - formation continue pertinente et efficace.

Stratégie 1.2(b)

Collaborer avec le personnel de la répartition et des bateaux-pilotes pour élaborer un programme d'assurance de la qualité fondé sur les pratiques exemplaires de l'industrie telles que l'ISO, l'ISM et tout autre outil de gestion.

But stratégique n° 1.3

Créer une culture de sensibilisation aux risques à l'échelle de l'institution

Stratégie 1.3(a)

Mettre en œuvre au sein de l'Administration un programme de gestion des risques à l'échelle de l'institution.

Stratégie 1.3(b)

Communiquer chaque semestre les résultats des évaluations des risques au sein du ministère et de l'institution jusqu'à ce que la gestion des risques fasse partie de la culture de l'Administration.

Objectif général n° 2

Offrir les services dans un contexte commercial axé sur le maintien de l'autonomie financière en imposant des tarifs équitables et raisonnables.

But stratégique n° 2.1

Créer une culture de sensibilisation aux coûts dans toute l'Administration

Stratégie 2.1(a)

Élaborer des programmes de gestion des coûts dotés de mécanismes de reddition de comptes et d'objectifs précis pour chaque secteur de l'Administration.

Stratégie 2.1(b)

Veiller à ce que l'Administration demeure concurrentielle.

But stratégique n° 2.2

Assurer l'autonomie financière de l'Administration de pilotage du Pacifique

Stratégie 2.2(a)

Maintenir une réserve financière adéquate.

Objectif général n° 3

Promouvoir l'utilisation efficace des installations, de l'équipement et des compétences de l'Administration grâce à l'affectation optimale de ces ressources dans l'intérêt d'une navigation sans danger.

But stratégique n° 3.1

Devenir une source principale de renseignements sur le pilotage dans notre secteur de compétence

Stratégie 3.1(a)

Établir un « guichet d'achat » complet sur le site Web de l'Administration, lequel permettra à nos clients d'accéder facilement à une gamme complète de services.

- Calculs de la marée et du courant
- Exemples de factures
- Information sur les quais et les passages, y compris les limites de profondeur et les exigences pour le remorquage
- Commande en ligne de services de pilotage

Objectif général n° 4

Promouvoir l'utilisation de pratiques viables au sein de l'Administration et contribuer à la mise en œuvre des politiques environnementales, sociales et économiques du gouvernement dans le secteur maritime de la côte du Pacifique du Canada.

But stratégique n° 4.1

Créer une culture de développement durable et de sensibilisation à l'environnement dans toute l'Administration

Stratégie 4.1(a)

Élargir le processus de communication de rapports de l'Administration pour inclure le rendement environnemental et social au moyen du modèle du triple résultat.

- | | | |
|-------------------------|---|---|
| • Équité/gens | - | culture d'autonomisation, de bienveillance et d'acceptation de la diversité |
| • Environnement/planète | - | culture de sensibilisation à l'environnement |
| • Économie/profit | - | rentabilité grâce à la formation et à la productivité |